



Reims.fr

ANNEE SCOLAIRE 2023 - 2024

VILLE DE REIMS  
DIRECTION DE L'EDUCATION

**TEMPS PÉRISCOLAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRE**  
**Autorisation d'enregistrement et d'utilisation**  
**de l'image/la voix d'une personne mineure**  
(Document à conserver)

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit aux temps périscolaires et/ou à la restauration scolaire.

Dans le cadre de la valorisation des animations et actions proposées durant ces temps auprès des familles, des images fixes ou animées sont réalisées pour être diffusées sur les supports de communication en lien avec les dispositifs municipaux (ONE, ONE Pocket, le journal périscolaire, l'assiette des écoliers, le magazine de la Ville, le site de la Ville de Reims, chaîne Youtube de la Ville de Reims ...).

Nous sollicitons donc votre autorisation pour les utilisations des photographies ou vidéos représentant votre enfant.

Pour ce faire, nous vous remercions de compléter la partie « Droit à l'image » figurant au verso de la fiche Enfant, la dater et la signer en apposant la mention « Lu et approuvé – bon pour accord ».

*L'utilisation des images/vidéos/enregistrements est limitée à 5 ans. Vous pouvez à tout moment vous opposer au traitement de ces données en adressant un message à [guichetuniquefamille@reims.fr](mailto:guichetuniquefamille@reims.fr) ou un courrier à Monsieur le Maire – Espace Famille – CS 80036 – 51722 REIMS Cedex.*

*Pour plus d'informations sur vos données personnelles, vous pouvez contacter notre déléguée à la protection des données : [dpo@reims.fr](mailto:dpo@reims.fr). Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)*